

CERTIFICAT DE MANAGEMENT DE TRANSITION



LES PARTENAIRES DE LA FORMATION

SNMT

FnMT
FEDERATION NATIONALE DU
MANAGEMENT DE TRANSITION

AE & CMT

MODULE 2

LA FORMATION AU « CERTIFICAT »

- SE PROFESSIONNALISER
AU METIER DE MANAGER
DE TRANSITION
- AVOIR UNE
CERTIFICATION
RECONNUE PAR LES
DEUX ORGANISATIONS
PROFESSIONNELLES DU
MANAGEMENT DE
TRANSITION EN FRANCE :
LE SNMT ET LA FNMT.

www.ifmt.fr

L'IFMT

L'Institut de Formation au Management de Transition (IFMT), en partenariat avec le Syndicat National du Management de Transition (SNMT) et la Fédération Nationale du Management de Transition (FNMT), a développé un cursus de formation afin de faciliter l'accès à ce métier, renforcer les compétences et le savoir-être des managers de transition, les accompagner dans leur professionnalisation, les faire reconnaître auprès des acteurs du marché et leur permettre d'échanger sur leurs meilleures pratiques. Il bénéficie du soutien actif de l'Association des Anciens Elèves du Certificat au Management de Transition (AE-CMT).

A qui s'adresse cette formation ?

N° du Module	2 publics	2 offres de formation adaptées	2 attestations
1	Les managers souhaitant devenir manager de transition	« Comment devenir Manager de transition ? » Durée : 2 jours	« Passeport » pour le Management de Transition
2	Les managers ayant déjà réalisé au moins deux missions de management de transition en tant que salarié ou manager de transition indépendant	« Comment se professionnaliser ? » Durée : 12 jours	« Certificat » de Management de Transition Accès au réseau et à l'intranet des anciens élèves de l'AE-CMT

Approche pédagogique :

L'approche pédagogique de la formation se veut pragmatique, progressive et appliquée. Elle comprend des parties théoriques, pratiques, testimoniales et d'échanges en groupe de travail. L'équipe pédagogique est composée de managers de transition expérimentés ainsi que de spécialistes de la formation continue en grandes écoles ou universités. Les promotions n'excèdent pas 14 participants.

Objectifs de la formation Module 2 :

L'objectif de ce module est de permettre aux managers de transition de disposer d'une bonne connaissance du marché, du métier, des outils et des méthodes pour se professionnaliser et réussir leurs missions. Ses principaux bénéfices sont de :

- Maîtriser les outils et les méthodes adaptés à l'exercice de ce métier
- Se professionnaliser plus rapidement
- Réduire le délai pour trouver ses missions
- Faire partie d'un réseau reconnu de managers de transition certifiés www.ae-cmt.org

Programme de la formation Module 2 :

- Comment se présenter et se lancer en tant que Manager de Transition ?
 - o Le marché
 - o Les typologies de demande client
 - o Les prérequis
 - o Définir son offre (marché, contenu, positionnement, proposition de valeur et prix)
 - o Savoir se vendre et vendre les bénéfices du management de transition
 - o La présentation et les outils
 - o La prospection avec entraînement au téléphone et en face à face
 - o Choisir son statut
- Comment démarrer une mission ?
 - o Appréhender la stratégie de l'entreprise
 - o Identifier la culture d'entreprise
 - o Identifier les parties prenantes
 - o Comprendre les contextes managériaux
- Comment conduire le changement ?
 - o Analyser les risques
 - o Les stratégies de changement possibles
 - o La conduite du changement
 - o La gestion de projet
- Quelle posture adopter durant la mission ?
 - o La gestion du stress
 - o La gestion des conflits
 - o Les relations sociales et négociations complexes
 - o La gestion et la communication de crise
 - o Savoir se vendre en interne et retour d'image
- Ateliers
 - o Les enjeux de la digitalisation dans les entreprises
 - o Analyse de la situation financière de l'entreprise
 - o Structuration du Business plan

Conditions de délivrance du Certificat de Management de Transition :

Chaque participant devra revisiter, avec les acquis de la formation, une de ses expériences passées de mission de conduite du changement, menée chez un de ses clients ou dans son entreprise, qu'il devra présenter en soutenance devant un jury lors du dernier jour de la formation. Une note minimum de 12/20 sera nécessaire pour l'obtention du certificat. Un examen écrit d'une heure sera aussi nécessaire pour l'obtention du Certificat avec une note minimum de 12/20.

Le jury est composé de managers de transition, de formateurs et de dirigeants de cabinet de management de transition.

Conditions d'accès à la formation Module 2 :

Avoir répondu au questionnaire en ligne « Avez-vous le profil d'un manager de transition ? » et déposé un dossier de candidature. Un entretien avec le Responsable du Programme permettra de valider l'inscription, de vous adresser ensuite un formulaire d'inscription définitif, que vous nous retournerez avec le règlement de l'acompte.



Tarifs et lieu de la formation :

Le prix est de 4 950 euros nets de taxe*. La formation aura lieu dans Paris 8^{ème}.

Calendrier des prochaines sessions sur le site web de l'institut :
<http://ifmt.fr/inscription/>

Contact :

Email : contact@ifmt.fr

Tél : 07 62 62 67 19

N° SIRET : 824 972 269 00016 * Activité non assujettie à la TVA - Art. 261-4-4° du CGI
Organisme de formation enregistré sous le N° 11922157892 auprès du Préfet de Région
d'Ile de France ; cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.